

LE "GRAND RETOUR" DE L'ALGÉRIE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE ÉVOQUÉ

Page 3

COVID-19 EN ALGÉRIE

**6 DÉCÈS, 121
NOUVEAUX
CAS**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4106 | Jeudi 8 octobre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

AFFRONTER LE NIGERIA
ET LE MEXIQUE

**BELMADI
JUSTIFIE
SON CHOIX**

Page 16

INTERVIEW AU QUOTIDIEN FRANÇAIS *L'OPINION*

TEBBOUNE DÉTAILLE SON PROJET POUR LES JEUNES ALGÉRIENS

Page 3



CRIMINALITÉ

**PLUSIEURS OPÉRATIONS
DE "QUALITÉ" MENÉES PAR
L'ANP EN UNE SEMAINE**

Page 5



LPP, LPA ET LES RETARDS DE LIVRAISON

**LES EXPLICATIONS
DE
KAMEL NASRI**

Page 5



7

*nouvelles écoles à
Mostaganem pour
la prochaine
rentrée.*

13

*départs de feux de
forêt enregistrés
en 1 semaine
à Chlef.*

288

*mille unités de
pétards saisis par
la gendarmerie à
Blida.*

Ibbou qualifiée au 2^e tour du double au Tournoi de Monastir

La tennismen algérienne Inès Ibbou et son équipière tunisienne Chiraz Bechri se sont qualifiées, mardi soir, pour le deuxième tour du tableau double du tournoi professionnel féminin qui se déroule du 5 au 11 octobre à Monastir en Tunisie, en battant 2-0 le tandem russo-letton composé d'Ekaterina Vishnevskaya et de Darja Semenistaja. Ça a été une victoire difficile pour le duo maghrébin qui, après avoir remporté assez facilement le premier set (6-2), a considérablement souffert par la suite, concédant le deuxième (3-6) avant de se ressaisir et de s'imposer au super tie-break (11-9). En simple, l'Algérienne de 21 ans devait être opposée à la Brésilienne Rebeca Pereira au 1^{er} tour du tableau final, hier après-midi. Les deux joueuses ont directement intégré le tableau final de ce tournoi, sauf que de par son meilleur classement mondial, Ibbou a été classée tête de série N.5, car cette dernière pointe actuellement au 631^e rang mondial chez les



professionnelles de la World Tennis Association, alors que la Brésilienne n'est que 1.042^e. Doté d'un prize-money de 15.000 USD, ce tournoi draine la participation de certaines joueuses assez réputées sur le circuit féminin de la Fédération internationale de tennis.

El-Oued envisage la culture du Triticale sur les terres à l'abandon



Un projet de culture du Triticale vient d'être lancé dans la wilaya d'El-Oued, dans le but de réhabiliter les terres agri-

coles à l'abandon. Le choix de cette culture, qui ciblera à terme une superficie de près de 80.000 hectares, est justifié par le fait qu'elle constitue un moyen efficace de réhabilitation des terres agricoles abandonnées en raison de la salinité de leur sol. Le Triticale, très résistant aux aléas naturels et climatiques des régions du Sud, permet de réhabiliter une grande partie des terres agricoles à l'abandon et d'accroître ainsi les superficies irriguées. Néanmoins, la rareté des graines de Triticale sur le marché local et la difficulté d'approvisionnement auprès des marchés extérieurs en raison de la pandémie de la Covid-19, a contraint à limiter la démarche dans une première phase à 25 agriculteurs, sur une superficie de près de 30.000 hectares, pour l'étendre prochainement aux autres agriculteurs et propriétaires de terres agricoles abandonnées ayant adhéré au projet.

Le triticale est une plante annuelle de la famille des Poaceae. C'est un hybride entre le blé et le seigle et est cultivé surtout comme céréale fourragère.

Le transport scolaire renforcé à Médéa

Le parc de transport scolaire dans la wilaya de Médéa s'est renforcé récemment par un quota d'une cinquantaine d'autobus, appelé à améliorer la couverture en matière de transport scolaire dans les localités enregistrant jusque-là un déficit. Pour rappel deux précédents quotas, composés de 18 et de 40 autobus, de fabrication locale, avaient déjà été affectés au profit de différentes communes, au cours des derniers mois, portant ainsi à 108 le nombre global d'autobus distribués aux communes depuis le début de l'année en cours. Une autre dotation, constituée de 79 autobus, sera réceptionnée très prochainement et devrait être affectée, au fur et à mesure des arrivages, aux localités où se trouve recensé le plus grand nombre d'écoliers nécessitant une prise en charge, notamment ceux issus des zones enclavées. Avec ces nouvelles dotations, les 64 communes que compte la wilaya de Médéa auront à leur disposition pas moins de 359 autobus pour assurer, dans les meilleures conditions possibles, le transport des élèves lors de la prochaine rentrée, en particulier pendant la période hivernale.

D
I
X
I
t

ABDELMADJID ATTAR
"L'Algérie, conformément à ses obligations et à ses engagements internationaux, attache une importance particulière à ces différents aspects de sécurité nucléaire."

Une banque allemande accorde un prêt... garanti en fromage !

Le 28 septembre 2020, la Deutsche Bank s'est lancée dans une pratique inédite, du moins pour une banque allemande. Elle a décidé d'accorder un prêt à une société italienne en tant que plus grande banque étrangère implantée en Italie. Jusque-là, rien de très insolite.

Mais en garantie de ce prêt, la Deutsche Bank a accepté 125.000 meules de parmesan et grana padano. Si la société italienne se voyait dans l'incapacité de rembourser son prêt, ces meules seraient donc saisies par la banque pour être revendues.

Des enseignantes surprises en train de... tricher !

En théorie, les professeurs font la chasse aux élèves qui essaient de tricher.

Au Mexique, 35 enseignantes ont été surprises en pleine séance de triche. alors qu'elles passaient l'examen de... professeurs des écoles. Les 35 tricheuses avaient les bonnes réponses inscrites sur... leurs ongles. Un nouveau style de - nail art -.

INTERVIEW AU QUOTIDIEN FRANÇAIS *L'OPINION*

Tebboune détaille son projet pour les jeunes Algériens

*Le Président Abdelmadjid Tebboune a accordé une interview au quotidien français *L'Opinion* où il est revenu sur le - hirak -, détaillé son projet pour les jeunes Algériens, évoqué les relations avec la France.*

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le 22 février 2019, "pratiquement toute la population est sortie dans la rue pour exprimer son ras-le-bol par rapport à tout ce qui s'était passé les deux à trois années précédentes et s'était achevé par une comédie de préparation d'une élection pour un cinquième mandat, sachant que le Président Bouteflika était devenu impotent... Le hirak - béni - a mis fin à cette comédie", a-t-il expliqué, en soulignant que "protégé par l'Armée et les services de sécurité, ce mouvement populaire et civilisé s'est exprimé de façon très politique et très pacifique."

Pour Tebboune, le plus difficile était de "regagner la confiance de ce peuple désabusé par des années de gestion folklorique qui tenait de la république bananière."

Le Président a ajouté que des changements ont été opérés "dans tous les corps de l'État. Nous nous sommes attelés à fournir les efforts pour que l'avant-projet de Constitution soit le reflet réel de la demande populaire de changement, comme je m'y étais engagé durant la cam-



pagne (...) Nous sommes sur le bon chemin du retour de la confiance des Algériens envers leur État et leurs responsables et, à leur tête, leur président de la République."

Répondant à une question sur les critiques des ONG sur la répression et la détérioration de la liberté d'expression en Algérie, M. Tebboune a dit : "Il n'y a pas de répression mais de la protection de l'ordre public (...). Les arrestations ne sont pas faites sur la base des idées, des slogans ou le fait d'être opposant... Aucun journaliste n'a été arrêté pour le fait d'être journaliste."

Mais le chef de l'État a précisé que "le fait d'être journaliste ne donne aucune immunité concernant l'atteinte à l'ordre public."

Sur son projet économique et politique, Tebboune dit compter sur les jeunes. "L'État va les aider à émerger en tant que force économique. Les startups algériennes deviennent une réalité. Sur le plan politique, je me suis engagé à introduire le maximum de jeunes au niveau des instances élues, y compris au sein de l'Assemblée nationale. Ils seront là pour représenter le peuple de manière plus moderne... Les jeunes sont restés hon-

nêtes, propres et n'ont pas répondu aux sirènes des oligarques (...) J'espère avoir une majorité de jeunes aux assemblées nationale, régionales, au niveau des wilayas et des municipalités." Revenant sur les événements du 5 octobre 1988, le Président Tebboune les a qualifiés de "printemps algérien", tout en regrettant le "dérapage" de 1992.

"En 1988, nous avons eu notre printemps algérien. La société s'est métamorphosée, le pouvoir aussi. Le multipartisme a aidé à l'introduction de nouvelles idées. Le pays a commencé à sortir de l'économie socialiste et administrée... Malheureusement, il y a eu un dérapage en 1992. Cette démocratie débutante a été squattée par un mouvement islamiste", a-t-il dit.

Le chef de l'État a estimé qu'à "la fin des années 2012-2014, on a revécu les mêmes déviations avec un pouvoir personnel adossé à la kleptocratie qui s'est emparée des richesses du pays. Cela a donné le mouvement du 22 février."

Le Président Tebboune a assuré qu'"en Algérie, plus personne ne pourra toucher la Constitution pour [réaliser] un troisième mandat."

Sur les relations entre l'Algérie et la France, M. Tebboune a déclaré : "J'ai confiance en le Président Macron, en son raisonnement, en sa probité, sa manière de voir les choses. Nous nous entendons très bien sur beaucoup de sujets même s'il y a des lourdeurs qui le freinent, de temps en temps. En ce qui concerne nos relations bilatérales, il est allé assez loin."

L. B.

MENSUEL AFRIQUE-ASIE

Le "grand retour" de l'Algérie sur la scène internationale évoqué

PAR RAYAN NASSIM

Le mensuel d'analyse politique, économique, sociale et culturelle *Afrique-Asie* a consacré à l'Algérie, un pays qui "tient à sa souveraineté et à son rôle d'État pivot" dans le monde, un article intitulé "Le grand retour de l'Algérie sur la scène internationale".

D'emblée, l'auteur de l'article écrit : "Ceux qui avaient parié sur le repli de l'Algérie sur elle-même suite à une année de Hirak, une crise économique générée par la chute des prix des hydrocarbures et la pandémie du Covid-19, auront été pour leurs frais".

Il a ajouté : "Contrairement aux cassandres médiatiques, issus majoritairement du microcosme néocons, qui n'avaient cessé de surfer sur ces questions dans l'espoir de déstabiliser un pays qui tient à sa souveraineté et à son rôle d'État pivot notamment dans le Maghreb, la Méditerranée, l'Afrique sub-saharienne et dans le reste du monde, l'Algérie est non seulement debout, mais s'en sort plutôt mieux que la plupart des pays avancés, que ce soit dans la lutte contre la pandémie, la diversification de son économie et l'application de la feuille de route concernant la réforme de ses institutions

et la révision de sa constitution. Mais aussi et surtout par son rôle grandissant dans le concert des nations".

Il a rappelé que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a entamé, après son investiture à la tête de la magistrature suprême, la mise en œuvre des réformes structurelles qu'il avait inscrites dans son programme de campagne, surtout, la révision de la constitution, affirmant que désormais "la machine à réformer est en marche".

"Cet engagement pour une nouvelle république solidaire et prospère, qui s'inspire des fondamentaux du 1er Novembre et qui se traduit par une mise en application des revendications politiques, sociales, économiques du - Hirak béni -, a mis en échec les tentatives déstabilisatrices de certaines officines étrangères qui manipulaient les courants les plus nihilistes au sein du Hirak", estime-t-il.

Il a souligné que M. Tebboune a, dès son élection, clairement défini les grandes lignes de sa politique étrangère, née "dans la guerre de Libération nationale, quand une délégation du FLN avait participé à la Conférence de Bandung en 1955" et qui a comme fondements : "Non-ingérence, respect du droit international, construction d'un nouvel ordre politique et écono-

mique mondial, droit des peuples à l'autodétermination et soutien aux peuples colonisés".

Concernant la question libyenne, *Afrique-Asie* a indiqué que "la Conférence de Berlin sur la Libye en janvier dernier a donné une tribune mondiale à l'Algérie à travers laquelle le nouveau président a fait entendre la voix de son pays. Il y a réaffirmé ce qu'il avait toujours répété, à savoir qu'il revient aux seuls Libyens - tous les Libyens sans exception - de prendre leur destin en mains, avec l'aide des pays voisins".

Parallèlement, ajoute-t-il, "la diplomatie algérienne s'active sur le front malien, indissociable du front libyen", rappelant que "le Président Tebboune a dépêché son ministre des Affaires étrangères à Bamako à deux reprises en quelques semaines pour proposer l'activation du plan algérien de paix et de réconciliation, à la demande de toutes les parties maliennes, y compris la nouvelle junte militaire", et ajoutant que "même la France, embourbée dans les sables mouvants du Sahel est désormais demandeuse de l'assistance d'Alger".

Afrique-Asie a aussi mentionné que le retour de l'Algérie sur la scène internationale "a été également confirmée par la

récente visite du secrétaire à la Défense américain, Mark Esper, la première d'un aussi haut responsable américain depuis 2006 (Visite de Donald Rumsfeld)".

"Cette visite historique qui intervient dans une période charnière de l'histoire des États-Unis, soit près d'un mois avant l'élection présidentielle capitale prévue le 3 novembre, n'est pas du goût de certains médias américains adeptes du régime change, un concept cher aux mal nommés printemps arabes et révolutions de couleur", a-t-il fait remarquer, citant le cas du *New York Times*, "un média qui s'est très souvent trompé dans ses analyses, particulièrement lorsqu'il s'agit du monde arabe qu'il voit à travers ses lunettes sionistes".

Le mensuel d'analyse a ajouté que ce média américain "plutôt que de s'acquitter de son devoir d'informer, il se perd dans les méandres du politiquement correct et du conformisme idéologique au service de l'État profond américain", soulignant qu'"il s'est trompé sur l'Irak, l'Iran, la

Syrie, la Palestine, le Venezuela, la Russie et maintenant sur l'Algérie".

R. N.

AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION

La collectivité communale, actrice de son propre développement

Le projet d'amendement de la Constitution, objet d'un référendum le 1^{er} novembre prochain, concourt à l'implication de la collectivité communale comme actrice de son propre développement, consacrant ainsi le principe de décentralisation dans la gestion, soutiennent des spécialistes du droit constitutionnel.

PAR RACIM NIDAL

A la faveur de l'élargissement des prérogatives des élus locaux découlant de cet état de faits, "les communes, considérées comme étant les collectivités territoriales de base, joueront un rôle de premier plan en matière de développement local en raison de leur connaissance réelle des attentes et des besoins des citoyens ainsi que du potentiel de ressources dont elles disposent", assurent-ils.

Chercheure en droit constitutionnel, enseignante à l'École supérieure de la sécurité sociale (ESSS) d'Alger, Dr Anissa Badrouni, soutient, dans ce contexte, que "l'article 17 du projet de révision de la Constitution vient servir les communes les plus défavorisées en matière de développement en y assurant un équilibre socio-économique et une meilleure prise en charge des besoins de leurs populations".

"En vue d'assurer un équilibre économique et social, une meilleure prise en charge des besoins des populations et des communes, la loi peut prévoir des dispositions particulières pour certaines d'entre elles les moins développées", stipule l'article 17 dans son paragraphe 3.

Observant que "le territoire est un facteur déterminant dans le renouvellement de la problématique du développement", Mme Badrouni, également avocate agréée à la Cour suprême, a noté qu'à la "faveur de cet article, la commune est à même de s'acquitter pleinement de ses prérogatives au service du citoyen".

"Dès lors que la commune constitue l'assise de la décentralisation, il est on ne peut plus vital qu'elle concourt, avec l'État, à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social et culturel, à la sécurité



ainsi qu'à la protection et à l'amélioration du cadre de vie des citoyens", a-t-elle soutenu.

La décentralisation, un critère pour la bonne gouvernance de l'état

Évoquant l'article 18 du projet du même document, lequel stipule que "les rapports entre l'État et les collectivités locales sont fondés sur les principes de décentralisation et la déconcentration", elle a estimé que "l'application de cet article est à même d'accroître les prérogatives des assemblées locales notamment en matière de contrôle, de prise de décision et de recherche des sources de financements".

"Dès lors que les acteurs locaux connaissent parfaitement les potentialités de leurs régions, et qu'ils sont plus proches des préoccupations de leurs concitoyens dont

ils connaissent les besoins de développement, on doit leur accorder davantage de prérogatives, d'où la pertinence de cet article consolidant la bonne gouvernance de l'État", a-t-elle noté.

Selon elle, l'élargissement des prérogatives des élus locaux leur permettra de valoriser les ressources locales et de les mobiliser et ce, a-t-elle expliqué, par le recours aux savoir-faire et initiatives locaux, lesquels, en vérité, constituent le "moteur" de ce processus, a-t-elle souligné.

Abordant l'article 10 du même projet, Mme Badrouni a estimé qu'il "traduit le souci d'accorder davantage de prérogatives à la société civile dans la participation aux affaires publiques".

"La dynamisation du rôle de la société civile est nécessaire pour faire prendre conscience des défis à relever dans la construction de l'Algérie nouvelle", a-t-

elle fait savoir, relevant "l'importance de l'implication de l'élite dans des propositions au service de la société".

Elle a toutefois noté que pour que "la démocratie participative soit palpable, il est absolument nécessaire que les assemblées locales soient basées sur la neutralité et l'intégrité".

S'attardant sur l'article 213 relatif à la création de l'Observatoire national de la société civile, elle a estimé que "sa mise en place permettra un plus grand rôle de la part des jeunes et de l'élite", relevant au passage "le rôle joué par la société civile à l'apogée de la pandémie du coronavirus". Relevant que le système constitutionnel en Algérie est basé sur l'unité de la nation et du peuple, le spécialiste en droit constitutionnel à l'université Djilali-Bounaâma de Khemis-Miliana, Djilali Souaâdi a noté que "le projet d'amendement de la Constitution élargit le rôle des collectivités locales (commune et wilaya) lesquelles, a-t-il relevé, renvoient à une organisation non centralisée, répondant à des considérations politiques, économiques et culturelles".

Il a soutenu que "ledit projet comporte des garanties dans le domaine de la décentralisation se rapportant notamment à l'autonomie des collectivités locales, laquelle renvoie au transfert des prérogatives, la réforme de la fiscalité ainsi que la nécessité d'accorder davantage de moyens financiers aux communes".

Soutenant que le territoire est "le niveau pertinent pour la réflexion et l'action économique", il a mis en avant l'interaction d'un "certain nombre d'agents porteurs de projets (entreprises, autorités locales, institutions élues, mouvement associatif) dans la définition des objectifs inhérents au développement local".

Ces derniers concernent notamment "la création d'emplois, la prise en charge et couverture des besoins des citoyens en matière de santé, de logement, de formation, d'éducation et de culture, d'aménagement et de préservation de l'environnement", a-t-il détaillé.

R. N.

MOUVEMENT EL-BINAÂ

Appel à une participation "massive" au référendum

L'Instance de coordination élargie du Mouvement national El-Binaâ a appelé à une participation "massive" pour assurer le succès du référendum du 1^{er} novembre prochain, a indiqué le parti dans un communiqué. La réunion de l'Instance de coordination élargie a "clôturé ses travaux par l'adoption de deux documents, le premier à caractère politique, attestant de la position du parti vis-à-vis du projet de révision constitutionnelle, et le second document technique porte sur un examen des clauses du projet de Constitution", précise la même source. "Les options ont été transmises au Conseil national consultatif (Choura) qui se réunira vendredi en vue d'appeler à une participation massive pour assurer le succès du référendum du 1^{er} novembre", indique le communiqué.

R. N.

CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE À MOSTAGANEM

Affectation de 58 espaces publics

Quelque "58 espaces publics ont été retenus dans la wilaya de Mostaganem pour l'animation des meetings dans le cadre de la campagne référendaire sur le projet de révision de la Constitution lancée hier", a-t-on appris auprès de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie).

L'adjoint du délégué de wilaya de l'Anie, Hadri Boutouchent, a indiqué à l'APS que "ces espaces publics, à l'instar des salles au nombre de 32, des centres culturels et des stades de proximité des différentes communes de la wilaya seront mis à la disposition de ceux désirant animer des meetings populaires, dans le cadre de la campagne référen-

daire, jusqu'au 28 octobre prochain."

Selon le même responsable, "402 autres espaces publics ont été choisis pour l'affichage concernant cette campagne précédant le référendum populaire prévu le 1^{er} novembre prochain".

La délégation de wilaya poursuit, a-t-il dit, "l'inscription de ceux désirant participer à la campagne référendaire". Jusqu'à présent, elle a reçu cinq demandes dans ce sens, notamment de la part des acteurs de la société civile.

La délégation prévoit, d'autre part, d'organiser une réunion avec les responsables de la Radio locale pour coordonner les interventions des animateurs de la campagne référendaire par le biais de ce média public et mettre en place un

programme des tranches horaires consacré aux animateurs de la campagne.

Le corps électoral de la wilaya de Mostaganem, après l'achèvement de la révision exceptionnelle des listes, menée du 20 au 27 septembre dernier, est composé de 489.893 électeurs. Cette opération a également permis l'inscription de "6.345 nouveaux électeurs et la radiation de 4.513 autres ainsi que la réception de 117 recours.

Ce corps électoral est réparti entre 336 centres de vote, dont 253 centres mixtes comprenant globalement 1.346 bureaux de vote, parmi lesquels 635 destinés aux électrices", a indiqué la même source.

R. N.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Plusieurs opérations menées par l'ANP en une semaine

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont effectué, entre le 30 septembre et le 6 octobre dernier, de multiples opérations aux résultats de "qualité", dans la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme.

PAR CHAHINE ASTOUATI

C'est ce qu'a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 30 septembre au 6 octobre 2020, de multiples opérations aux résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et en continuité des efforts "intenses visant à contrecarrer le phénomène du narcotrafic dans notre pays", des détachements de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale lors de deux opérations distinctes, à Bechar, "6 narcotrafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à 10 quintaux et 80 kilogrammes", relève le communiqué.

Dans le même contexte, un autre détachement de l'ANP "a arrêté, en coordination avec les services de la Sûreté nationale à Alger, 2 narcotrafiquants en possession de



116,543 kilogrammes de kif traité et une somme d'argent estimée à 895 millions de centimes, alors que 8 autres narcotrafi-

quants ont été appréhendés en possession de 149 kilogrammes de la même substance, 25.811 comprimés psychotropes et

COOPERATION MILITAIRE ALGERO-ESPAGNOLE La directrice de la Garde civile espagnole en visite en Algérie

La directrice de la Garde civile espagnole, Maria Gamez Gamez, a effectué, mardi, une visite d'une journée en Algérie, dans le cadre de la coopération militaire entre les deux pays, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"La directrice de la Garde civile espagnole est arrivée, mardi 6 octobre 2020, en Algérie pour une visite d'une journée, dans le cadre de la coopération militaire entre l'Algérie et l'Espagne", lit-on dans le communiqué. "Le général Gouasmia Noureddine, commandant de la Gendarmerie nationale a reçu la directrice de la Garde civile espagnole et la délégation l'accompagnant, au siège du commandement de la Gendarmerie nationale", précise le ministère de la Défense nationale, ajoutant que lors "d'une séance de travail, les deux parties ont abordé les voies et moyens de coopération et d'échange d'expertises entre la GN et son homologue espagnol, en matière de sécurité publique et de lutte contre le crime organisé".

La 2^e étape de la visite a eu lieu "au siège du commandement des Forces navales, où la délégation a été reçue par le général Châalal Abdelaziz, commandant du service national des gardes-côtes relevant du commandement des Forces navales", selon le communiqué.

A cet effet, une réunion de travail a été consacrée aux "domaines de coopération et de coordination entre les deux pays en matière de sécurité maritime, outre la visite d'unités flottantes de gardes-côtes", conclut le communiqué.

R. N.

RETARD DE LIVRAISON DE NOUVEAUX LOGEMENTS

Les explications de Kamel Nasri

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Kamel Nasri, a tenu à clarifier certains points sur les logements à réceptionner. Il souligne que "désormais les retards de livraison seront rattrapés avant la fin de l'année. Des enquêtes seront conduites pour les listes du logement promotionnel aidé afin d'éviter les dérives".

Dans une conférence de presse tenue au siège du ministère, le ministre de l'Habitat sort de sa réserve en indiquant que "les retards de livraison des logements seront évités à travers un nouveau plan de travail" en précisant que "les quotas seront programmés selon un canevas qui va du mois d'octobre à mars prochain". Concernant l'absence de certaines commodités dans les nouveaux logements, le ministre révèle que "des contrats avec Sonelgaz et la Seaal ont été signés récemment et qui portent sur l'obligation de fournir dans les délais l'approvisionne-

ment en eau et le raccordement en électricité dès la finition des logements". Selon lui "il ne faut pas attendre des mois sans eau et électricité, mais faire en sorte que l'occupant trouve déjà cette garantie". Pour combler les retards, Sonelgaz a fini par raccorder en électricité près de 5.000 nouveaux logements AADL et LPA. Evoquant le dossier du logement promotionnel aidé et qui a été confié aux APC, Kamel Nasri précise que "des enquêtes seront conduites pour déterminer la véracité des listes des postulants" après avoir constaté que dans une même commune "des noms ont figuré doublement dans les listes et que certains ne résidaient pas dans la commune concernée". Rien que dans la wilaya d'Alger, on parle de 7.200 noms fictifs ou ajoutés à ces listes. Les services du logement des wilayas seront les plus habilités à donner "les listes définitives qui seront concernés par les nouveaux quotas de logements". Il faut rappeler à ce sujet que le lancement de cette formule l'année dernière, a suscité un

engouement de la part des citoyens en raison des coûts abordables des appartements et des facilités de remboursement établis. Autour du LPP (logement public promotionnel), le premier responsable du département de l'habitat a signalé que "ces types de logements seront garantis à leurs demandeurs dès que ces derniers s'acquitteraient de leurs premières tranches et non après avoir payé l'intégralité du montant". Ce qui change dans cette formule, c'est la disponibilité des assiettes foncières spéciales et les chantiers sont actuellement tous en cours. Concernant les logements vides et non occupés par leurs propriétaires, le ministre fait savoir que ce casse-tête trouvera prochainement une solution. D'abord et selon lui "il est primordial de recenser minutieusement tous ces logements vides et de déterminer les circonstances de leur fermeture avant de procéder si ces logements seront loués ou cédés à des tiers pour les besoins de la demande".

F. A.

6.156 unités de différentes boissons lors de différentes opérations menées à Tlemcen, Batna, Tébessa, El-Oued, Béjaïa et Sétif".

D'autre part, les services de la Gendarmerie nationale ont arrêté 12 individus et saisi 15 fusils de chasse, 100 kilogrammes de poudre noire, 13.047 cartouches, 1.870 capsules et 101.363 unités d'articles pyrotechniques, à Annaba, Sétif, Oum el-Bouaghi, Mila, Tébessa, Béchar et Ouargla, alors que d'autres détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté à Tamanrasset, In-Guezzam, Bordj-Badji-Mokhtar et Djanet, 77 individus et saisi 24 véhicules tout-terrain, 3 camions, 7 motocyclettes, 5 détecteurs de métaux, 118 groupes électrogènes, 90 marteaux-piqueurs, 44 sacs de mélange de pierres et d'or brut, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 1,98 tonne de denrées alimentaires destinées à la contrebande.

De même, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 13.720 litres ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf, Souk-Ahras, Bordj-Badji-Mokhtar et Tindouf.

Dans un autre contexte, les gardes-côtes et les services de la Gendarmerie nationale "ont réussi à mettre en échec des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 169 personnes à bord d'embarcations pneumatiques et artisanales à Oran, Tlemcen, Skikda et Chlef, alors que 10 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, Relizane, El-Tarf et Tébessa", conclut le ministère de la Défense nationale.

C. A.

EXPORTATION EN VRAC DE LA DATTE ALGÉRIENNE

Rezig menace de sévir

L'Algérie, l'un des plus grands producteurs de dattes au monde avec sa célèbre - Deglet Nour -, n'est pourtant pas un grand exportateur de ce fruit. En fait, la datte algérienne est exportée en vrac vers d'autres pays, notamment la Tunisie, où elle est emballée et réexportée avec une plus-value conséquente.

Le gouvernement veut mettre fin à cette pratique. En tout cas, le ministre du Commerce Kamel Rezig ne cache pas sa colère et promet de sévir en interdisant notamment l'exportation de la datte en vrac. "Nous avons les meilleures dates mais nous ne pouvons pas les exporter parce que nous ne pouvons pas les emballer. Ils les prennent en Tunisie où elle est emballée puis réexportée au nom de ce pays. Il y a un pays européen qui est classé cinquième au monde dans l'exportation de la Deglet Nour sans posséder un seul palmier. C'est de la datte qui part de chez nous. Ils se contentent de l'emballer et de lui mettre un code-barres", a déclaré Kamel Rezig lors d'une visite mardi à Boumerdès.

Le ministre a promis de prendre les mesures nécessaires assurant qu'il n'y aura plus d'exportation en vrac et, même dans le cas du maintien de cette pratique, "il y a un code-barres pour le vrac" que les exportateurs devront utiliser.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya D'Alger
Daira Administrative de Chéraga
Commune de Ain Benian
NIF : 097542399604704

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 11 /2020

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Ain Benian Wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour le projet suivant :

Réalisation de 02 jets d'eau a El Djamila et Bouroua Si Lounes Ain Benian.

Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux soumissionnaires remplissant les conditions d'éligibilité suivantes :

a)-Capacité professionnelle :

- Disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité a la date d'ouverture.
- ayant la catégorie 04 et plus dans le domaine de bâtiment (Activité principale) .

b)-Capacité financière : ayant un chiffre d'affaire moyenne des trois dernières années de 15.000.000,00 DA qui sera justifié par les bilans des trois dernies années (2017-2018-2019) visés par les service des impôts ou attestation du chiffre d'affaire C20 des années 2017-2018-2019 visés par les service des impôts.

***moyens humain :** ayant un architecte ou ingénieur en génie civil (LMD) justifié par diplôme et attestation d'affiliation CNAS ou CASNOS en cours de validité.

***références professionnelle :** ayant réalisé (01) un projet similaire justifié par une attestation de bonne exécution ou PV de réception provisoire ou définitive des maitres d'ouvrage publics

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès **du bureau secrétariat générale de l'APC de Ain Benian** ,Contre paiement de la somme de 3000,00 DA (trois mille dinars)

Les dossiers de soumission comprendront dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

L'offre technique et dossier de candidature comprendront :

- voire le cahier des charges **page 05 article 10.**

L'offre financière comprendra :

- La soumission dument signé par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires dument signé par le soumissionnaire
- Le détail quantitatif-estimatif de l'offre dument signé par le soumissionnaire.

Les trois enveloppes sont insérés dans des enveloppes séparés et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la montions «dossier de candidature » , «offre technique » et «offre financière » selon le cas .ces enveloppes seront ensuite placées dans une enveloppe anonyme et portant la mention :

A Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Ain Benian
Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 11 /2020
Réalisation de 02 jets d'eau a El Djamila et Bouroua Si Lounes Ain Benian.
Soumission A Ne Pas Ouvrir que par la commission
D'ouverture des plis et évaluation des offres

Les offres doivent être déposées auprès :

« Bureau de secrétariat générale de la commune de Ain Benian »

Le délai de préparation des offres est de **15 jours**, a partir de la première parution du présent avis dans la presse nationale au le DOMOP, le dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12H. L'ouverture des plis techniques, dossier de candidature et financiers aura lieu le même jour à 13H, au siège de la commission, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Cet avis est considéré comme une invitation aux entreprises soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 15 jours-03 mois.

Midi Libre n° 4106 - Jeudi 8 octobre 2020 - Anep 2016 016 229

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE BLIDA

Avis D'attribution Provisoire de Marché

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Blida informe soumissionnaire ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05 /2020, relatif à la « Curage et nettoyage des oueds au niveau des communes de Boufarik ,Soumaa et Gurrouaou » que le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire

suivant :

Projet	Entreprise retenue	Note Technique totale	Montant de la soumission en TTC (DA)	Délais d'exécution (mois)
Curage et nettoyage des oueds au niveau des communes de Boufarik, Soumaa et Gurrouaou	ETBHTP LEBIB FARES	60,5	10 055 500,00	02

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de Monsieur le président de la commission des marchés publics de la wilaya de Blida dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale.

Midi Libre n° 4106 - Jeudi 8 octobre 2020 - Anep 2016 016 158

MIDI

SEMI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel
Sixième édition, 2020**

«La numérisation..une passerelle vers l'Algérie nouvelle »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa **sixième** édition, comptant pour l'année 2020, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2020.

Ce prix a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2019 - 2020.

Thème du concours: «La numérisation..une passerelle vers l'Algérie nouvelle »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1^{er} lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2^e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3^e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 18 octobre 2020.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

APRÈS UN COUP DE FREIN À CAUSE DE LA COVID-19

Des initiatives pour animer la scène culturelle

Plusieurs initiatives individuelles ont marqué récemment la scène culturelle en Algérie, après une suspension des activités ayant duré plusieurs mois, en raison de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, ce qui a amené les artistes et institutions culturelles à travers les différentes wilayas à recourir au net pour diffuser leurs œuvres et spectacles.

Dans le domaine littéraire, la maison d'édition "Dar El Izza Wa El Karama" a inauguré une nouvelle librairie Nadji Méga bookstore, "la septième de sa chaîne de librairies réparties à travers le territoire national, mais la plus importante en terme d'espace et de titres qui y sont exposés (14.000 titres en plusieurs langues)", a affirmé Redouane Lemsioui, l'un des gérants de cette maison d'édition. Cette méga librairie dont le premier objectif est de "promouvoir et de valoriser le livre est destinée aux différentes tranches d'âge et se veut un espace de rencontre pour les intellectuels, écrivains, créateurs entre autres acteurs de ce domaine", a-t-il poursuivi. Hors capitale et dans le but d'encourager la lecture, l'écrivain Abderrazak Boukebba a organisé au sein de son association "Fasila" une série de cafés culturels à Bordj-Bou-Arréridj, en procédant également à la "distribution d'ouvrages littéraires aux cafés de la ville dans le but de



promouvoir le livre et la lecture", lit-on sur la page Facebook de l'écrivain. L'association "Abwab el fan" va aussi dans le même sens, en fournissant des livres à l'un des cafés locaux, une initiative "très appréciée par les Tlemcenien", selon Zitouni Houari Boumedienne, président de l'association. M. Zitouni a souligné que l'objectif de cette initiative "est de mettre la culture au service de la société, en exploitant les espaces ouverts pour la diffusion de la culture de la lecture, à l'ère du numérique". La maison d'édition "Yotoubia publish" avait annoncé sur sa page Facebook l'institution de son prix de créativité et de critique littéraire. Dans le 7^e art, la réalisatrice Drifa Mzenner a lancé récemment sa plateforme numérique "Tahya Cinéma" sur Facebook pour aller à la rencontre des différents tal-

ents et compétences algériennes dans le domaine du cinéma et de la télévision. La création de ce site, qui constitue une base de données sur le cinéma et la télévision en Algérie, intervient suite à la participation de la réalisatrice à des ateliers et bourses de formation dans le domaine de la gestion et l'administration des projets culturels organisés par l'Institut Goethe en Algérie et en Allemagne. Quant à l'art plastique, le plasticien Hamza Bounoua a lancé, récemment, sa galerie privée "Diwaniya" à Alger visant à faire connaître les arts plastiques et les différentes expériences artistiques innovantes tirées des arts arabo-musulmans. A Oran, des artistes et des acteurs culturels ont créé, récemment, une galerie d'art contemporain intitulée "Atelier 31", la première du genre selon l'un de ses créateurs, Adil Tandjaoui. La galerie

est "un laboratoire artistique visant la promotion de l'innovation dans l'art contemporain dans cette ville et un espace de rencontre et d'échange d'expériences entre les plasticiens, les artistes de la récupération, les collectionneurs d'œuvres artistiques, les concepteurs, les scénographes et autres", a-t-il dit. S'agissant du théâtre, un "café-théâtre" intitulé "la Fourmi" devra être inauguré prochainement à Oran dans le cadre d'une initiative individuelle du groupe hôtelier "Liberté" à Oran lequel sera dédié aux humoristes algériens du "Stand-up" et du "One Man Show". Cet espace devra abriter également les projections de films algériens "une fois par mois", outre "l'organisation de café littéraire et de soirées musicales", selon Lalmiri Yahia, employé à l'hôtel en question.

des superpositions de portraits photographiques retravaillés sur des peintures ou de petits formats intégrés dans une seule toile. L'exposition "Fraternité picturale" est ouverte aux visiteurs tous les jours de la semaine jusqu'au 14 octobre prochain avec l'obligation de respect des mesures de prévention contre la propagation du coronavirus.

Ouverture de Nadji Mega Bookstore, la plus grande librairie en Algérie

La librairie Nadji MEGA Bookstore, la plus grande en Algérie, a ouvert ses portes à la cité Amirouche dans la commune d'Hussein Dey, au grand plaisir d'un public passionné et féru de lecture, venu nombreux dès les premières heures. De longues files se sont formées avant l'ouverture de la librairie, constituées pour la plupart, de jeunes universitaires et d'élèves. Les gérants de cet espace dédié au livre ont veillé à prendre toutes les mesures préventives contre le nouveau Coronavirus, avant l'accès des visiteurs, dont la limitation du nombre à 40 personnes à l'intérieur de la librairie et le port obligatoire de la bavette.

Le visiteur de cet espace littéraire dont l'ouverture intervient dans une conjoncture difficile marquée par une limitation des activités culturelles en général et celles dédiées au livre en particulier, notamment après le report du Salon international du livre d'Alger (Sila), meublera à l'occasion le vide dont il souffre en s'achetant de nouveaux ouvrages.

Les parents portent un intérêt particulier aux livres pour enfants, aux articles scolaires et aux beaux cartables exposés dans les stands dédiés aux enfants, a-t-on constaté.

D'une surface de 1.300 m2, la librairie qui compte 3 niveaux, renferme dans un beau décor attrayant, 1.400 ouvrages exposés et 40.000 autres en stock, traitant de différentes spécialités, entre ouvrages scientifiques, littéraires et livres parascolaires, notamment, les dictionnaires, les Atlas et les encyclopédies.

Cette nouvelle librairie offre une panoplie d'ouvrages aux passionnés du roman et d'autres œuvres littéraires à travers notamment la maison d'édition "Dar El Izza wal El Karama Lil Kitab" qui a déjà créé des librairies à Oran, Tlemcen, Sétif, Bechar et autres wilayas du pays.

Redouane Lemsioui, l'un des gérants de cette maison d'édition, a affirmé qu'un grand intérêt est accordé à la qualité du contenu, à la forme et à la manière de la présentation pour mettre à la disposition du lecteur un produit de qualité.

Le même intervenant a indiqué que l'équipe qui gère cette méga librairie a une expérience riche dans la publication et la distribution et collabore avec de grandes maisons d'édition égyptiennes, libanaises, syriennes et jordaniennes, voire françaises dont Hachette spécialisée dans les dictionnaires.

Outre la vente des livres, il y aura également d'autres projets, à savoir: des espaces pour la vente-dédicace, des rencontres culturelles et intellectuelles et des galeries pour des expositions artistiques, a fait savoir M. Lemsioui.



Le Musée national maritime d'Alger rouvre ses portes au public

Restituer l'histoire de la Marine algérienne et la vie de l'Homme depuis ses premiers contacts avec la mer, telle est la principale vocation du récent Musée public national maritime d'Alger qui rouvre ses portes au public après plusieurs mois de fermeture décidée par mesure de prévention contre la propagation du coronavirus.

Le Musée public national maritime d'Alger, à l'instar de tous les édifices publics, a mis au point pour sa réouverture annoncée, un protocole sanitaire strict pour accueillir les visiteurs qui auront d'abord à se désinfecter les mains et se faire prendre la température à l'entrée même de ce lieu chargé d'histoire, pour devoir ensuite, une fois à l'intérieur, s'astreindre au port du masque et au respect des marques de distanciation entre les personnes appelées à évoluer sans se croiser. Ce musée qui ambitionne d'avoir une vocation à dimensions his-



torique, ethnologique et d'interprétation scientifique, se situe au pied de La Casbah d'Alger dans les imposantes "voûtes Kheireddine", construites en 1814 par Hadj Ali Pacha et qui ont servi d'ateliers de réparation de la flotte sous la régence ottomane avant que les forces coloniales françaises n'y installent de grands fours pour fournir du pain à leurs soldats. Remontant jusqu'aux périodes, préhistorique, antique, médiévale

et ottomane, le "Musée de la marine" œuvre à "restituer la vie de l'Homme depuis ses premiers contacts avec la mer", en focalisant sur la période ottomane de "la Régence d'Alger" qui a précédé la colonisation française de l'Algérie, explique Amel Mokrani Boukari, directrice du Musée. Un centre d'interprétation scientifique, où la dimension du monde marin avec la technologie de la marine marchande et mili-

taire devrait également être mis en relief, pour enrichir ce musée en devenir, qui constitue un chantier en cours de restauration et d'aménagement.

Dans le hall du musée, les visiteurs peuvent ainsi découvrir des outils utilisés dans la fabrication et la réparation de navires, des instruments de navigation ou encore des stèles en marbre, des sémaphores et autre objets découverts dans les fonds marins.

Cette jetée, délimitée par un phare, constitue aujourd'hui l'Amirauté d'Alger et renferme également un ancien dépôt à munitions ottoman, une fontaine d'eau potable typique de la Casbah d'Alger, et le mausolée de Sidi Brahimi El-Bahri, autant de vestiges en attente d'être ouverts au public, qui témoignent de la richesse du patrimoine culturel algérien.

Créé par le décret exécutif 07-233 du 30 juillet 2007, le Musée maritime national, qui compte plusieurs annexes dans nombre de villes côtières, est une institution spécialisée dans l'étude, la recherche, la préservation, la conservation de collections muséales du patrimoine aquatique et sub-aquatique du littoral algérien.

2 longs-métrages algériens parmi les 20 meilleurs films en Afrique

Le journal britannique *The Guardian* a classé, dans un numéro paru récemment, les deux films algériens *La Bataille d'Alger* et *Chronique des années de braise* parmi les vingt meilleurs longs-métrages dans l'histoire du cinéma en Afrique.

Réalisé par Gillo Pontecorvo en 1966, *La Bataille d'Alger* revient

sur une des périodes de la guerre de Libération algérienne, en braquant les projecteurs sur la résistance des habitants de la Casbah contre l'occupant français. Le film a reçu plusieurs distinctions, dont le "Lion d'or" dans le Mostra de Venise en Italie en 1966. Sorti en 1974, la *Chronique des années de braise* relate la

souffrance des Algériens aux plans socioéconomique et culturel durant le joug colonial lors des années 40 et 50 du siècle passé. Réalisé par Mohammed Lakhdar-Hamina, le long métrage remporte, entre autres, la "Palme d'or" de la 28^e édition du Festival cinématographique de Cannes en 1975. Le cinéaste anglais Peter

Bradshaw, qui intervient très souvent dans la rubrique du 7^e art à la radio de BBC, a cité les deux titres algériens aux côtés de *Abouna* (2002/Tchad), *Touki Bouki* (1973/Sénégal), *Gare centrale* (1958/Égypte), *En attendant le bonheur* (2002/Mauritanie) et *La Saison des hommes* (2000/Tunisie).

Le Haut-Commissariat à l'amazighité publie deux nouveaux ouvrages

Le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) vient d'éditer deux ouvrages en tamazight (variante de la région d'At uwa, wilaya de Chlef), dans le cadre de son programme éditorial de l'année 2020, a-t-on appris sur son site internet.

Il s'agit du recueil de poésie *Awal d'Aqeddud* de Mahdoud Ouhaoua et d'un conte intitulé *Hila n yinisi* dans le cadre la collection "Timayin", sous la direction de

Lyazid Oula. Ces deux travaux sont réalisés "grâce au partenariat établi entre le HCA et les associations culturelles Numidya d'Oran et Tifawin de Chlef", précise le HCA. L'objectif principal de cette collaboration est de préserver le patrimoine oral d'expression amazighe menacée de disparition.

"La saison 2019/2020 est caractérisée par un engouement pour la publication d'ouvrages dans

de nombreux genres littéraires comme le conte, le roman et les ouvrages didactiques liés à l'apprentissage de la langue, y compris en braille", souligne le HCA. Différents titres sont ainsi édités par le HCA dans de nombreuses autres catégories comme les ouvrages scientifiques concernant les travaux des rencontres organisées par ses soins, les études académiques et les consultations et ceux de codification et

de collecte des termes amazighs dans leurs différentes variations et de publications littéraires et la catégorie relative à l'enseignement de la langue amazighe et différents dépliant de vulgarisation. "La coédition avec le Haut-Commissariat à l'amazighité a aussi pris un élan appréciable en collaboration avec des maisons d'édition publiques et privées ou avec l'Agence Algérie Presse Service", est-il rappelé.

Les plasticiens Meriem et Mohamed-Lyes Chaouane exposent à Alger

Une exposition de peinture confrontant des œuvres classiques du réalisme à des toiles contemporaines a été inaugurée récemment à Alger par les artistes-peintres Meriem et Mohamed-Lyes Chaouane. Intitulée "Fraternité picturale", cette exposition se tient à la galerie d'art "Ezzou/Art Galerie". La première collection signée Meriem Chaouane propose aux

visiteurs des portraits de femmes et d'enfants, des paysages ou des reproductions dans le style classique du courant réaliste qui tente de se rapprocher au plus de la réalité. Cette collection explore les techniques de la peinture académique en reproduisant des natures mortes et des animaux comme le cheval, connu pour être l'un des exercices les plus complexes.

Dans un autre registre plus contemporain Mohamed Lyes Chaouane explore des techniques plus modernes, des paysages urbains, une juxtaposition d'œuvres dans une même toile pour sublimer une base des plus réalistes comme une photographie ou une peinture.

Avec une palette de couleurs souvent sombre évoquant un univers urbain et feutré l'artiste propose

PORTAIL NUMÉRIQUE DU COURT-MÉTRAGE

Le prix pour un film néo-zélandais

Le film *"Varayame's feet"* (les pieds de Varayame) de la réalisatrice néo-zélandaise, Sarah Graham Read a remporté le premier prix, "le portail d'or" du Festival portail numérique du court-métrage dans son édition de septembre 2020, a-t-on appris, du chargé de communication de ce festival, Slimane Refas.

Le deuxième prix de ce festival virtuel mensuel, "le portail d'argent" a été décerné au court métrage *Handful of dates* (Poignée de dattes) du réalisateur américain Hachem Hassan, alors que le film *Cinco Reyes* (Cinq Rois) de l'espagnol Alberto Pons, s'est emparé du troisième prix "le Portail de bronze".



Le jury du Festival a accordé une mention spéciale au film iranien *Nomad* d'Imad Selmniane et Au joueur de dominos du néerlandais Hakim Traidia et au court métrage "meilleur prix" de l'Irakien Ouahidi

Kafri. Le prix du public a été décerné à *Salade familiale* de la Française Adélaïde Nicvert. Le prix du jury a été remis à l'italien David Melini pour son court métrage *Lion*, a indiqué la même source. Lancée en avril dernier par la direction locale de la culture avec le concours de la maison de la culture Mohamed Boudiaf et plusieurs associations artistiques, ce festival a enregistré pour sa sixième édition la participation de 41 courts-métrages réalisés par des cinéastes amateurs représentant 18 pays.

Par ailleurs, des ateliers de formation aux métiers du cinéma ont été organisés sur les réseaux sociaux au profit de jeunes cinéastes amateurs sous la houlette de spécialistes et de professionnels du 7^e art.

Le Festival portail numérique du court-métrage d'Annaba est organisé sous forme d'éditions mensuelles.

FESTIVAL MONGORNO DU FILM DE MONTAGNE

Le PND remporte le 2^e prix

Le Parc national du Djurdjura (PND), a remporté le "deuxième prix à la 1^{re} édition du Festival Mongorno du film de montagne", a indiqué le chargé de communication de cette institution, le conservateur principal des forêts Ahmed Alileche.

Le PND a participé au concours en ligne de la première édition de ce festival organisé par l'Office du tourisme de Médéa sous le haut patronage des ministres du Tourisme et de l'Artisanat et du Travail familial et de l'Environnement, avec un "documentaire de 16 minutes, mettant en valeur la diversité et la richesse environnementale et socioculturelle de ce parc", a précisé la même source à l'APS.

"Le PND s'est distingué par un

classement honorifique en arrachant le deuxième prix. Après un travail de longue haleine qui a pris beaucoup de temps et des efforts colossaux, vu la superficie étendue et le relief accidenté du Djurdjura", des efforts qui ont permis de mettre en valeur le parc et de dévoiler ses potentialités nombreuses dont sa diversité faunistique et floristique avec ses espèces endémiques, son riche patrimoine hydrique, culturel, historique et géomorphologiques, ses villages suspendus aux falaises et la palette des sports de montagne qui sont ou peuvent y être pratiqués. La fragilité de cet écosystème de montagne, menacé par une surfréquentation, la pollution causée par les déchets laissés sur place

par des randonneurs et des campeurs, la surexploitation de ses ressources hydriques, le surpâturage, et la nécessité de la préservation pour le léguer aux générations futures, a été également mise en exergue dans ce film.

Pour le Parc national de Djurdjura, "ce rendez-vous a été une occasion pour montrer les trésors cachés du Djurdjura qui est un orobiome (écosystème de montagne) et la nécessité de promouvoir ses valeurs patrimoniales dans le cadre du développement durable", a-t-on indiqué.

Ce prix a été décroché sur un total de 14 films en compétition. Le premier prix a été remporté par le documentaire *Mina El Kima, From above* de Mohamed Gribi alors que le troisième a été attribué pour le film *Timezguida*

el Fatina (Timezguida la séductrice) de Mahiedine Skender, ont annoncé, sur les réseaux sociaux, les organisateurs de cette manifestation destinée à promouvoir et développer la production des films de montagne et de la protection de l'environnement. Le prix du jury a été accordé à *Kouat el aazima, power of will* d'Ishak Lafani et celui du public au court métrage *Rekoub Edarradja* ou *Cycling* de Samir Djebari, ont ajouté les initiateurs de ce festival placé sous le slogan "Pour la promotion du tourisme de montagne en Algérie" organisé du 24 au 27 septembre dernier à Médéa.

Rencontre à Alger sur l'œuvre de Mohamed Dib

Une rencontre littéraire sur l'œuvre prolifique de Mohamed Dib, un des romanciers les plus importants de la littérature algérienne contemporaine, a été animée à Alger, par les auteurs Mohamed Sari et Ahmed Benzelikha à l'occasion du centenaire de la naissance de l'écrivain.

Tenue dans le cadre de la manifestation "La rentrée culturelle" la rencontre s'est déroulée à la Bibliothèque nationale d'El-Hamma, en l'absence de représentants de la fondation Mohamed-Dib, annoncés au programme et devant un public très peu nombreux.

L'auteur, traducteur et actuel président du Conseil national des arts et des lettres (Cnal), Mohamed Sari, qui a rappelé que Mohamed Dib a su se "prémunir de toute influence occidentale", mettant ainsi sa plume au service de son pays, dans des "œuvres engagées",

jusqu'à relever sa marginalisation car, explique le conférencier, "il n'entrait pas dans le moule de l'idéologie dominante néo-colonialiste". Dans "Curieux comportement des critiques français et européens à l'égard de nos livres", un texte qu'il avait écrit, Mohamed Dib estime que le "jugement des Occidentaux à l'égard d'une œuvre écrite par un auteur maghrébin, n'est jamais innocent car, ce n'est plus l'œuvre d'un homme qui écrit", écrivait-il, mais celle d'un Maghrébin qui se réfère à son ethnie". Mohamed Sari a ensuite évoqué le long séjour de Dib en Finlande et le changement de registre d'écriture, passant ainsi à une littérature qualifiée d'"éclatée", avec le transfert du conflit de l'échelle de la réalité vécue à celle de la réflexion, dans une écriture qui s'est dé faite des normes du roman classique entretenues jusqu'alors par

l'auteur de *La grande maison*. Le romancier, poète et spécialiste en communication, Ahmed Benzelikha a pour sa part rendu compte de "sa rencontre" avec Dib, à travers ses écrits à la "portée humaniste", ce "rapprochement" dont l'imaginaire s'est nourri du mixage des "deux veines issues des écoles, populaire (de la rue) et coloniale, qui s'est intéressé aux contours et aux travers de l'être humain", resté selon lui, "le même".

"Du Sahara algérien aux flots de neige nordique de Finlande, Dib semble nous dire dans un élan littéraire purement humaniste que l'individu est resté le même", explique l'auteur d'*Elias*.

Ahmed Benzelikha rappellera l'univers de Dib en "perpétuelle création, doté d'une esthétique fondamentalement issue du terroir".

Né le 21 juillet 1920 à Tlemcen,

Mohamed Dib est un des auteurs algériens les plus prolifiques qui a fait son entrée dans le champs littéraire en publiant coup sur coup *La grande maison* en 1952, *L'incendie* en 1954, et *Le métier à tisser* en 1957, une trilogie qui suffira à brosser le tableau de la vie de l'Algérien marginalisé et noyé par la misère et les affres du colonialisme en disant "nous avons été quelques-uns à sentir ce besoin de nommer l'Algérie, de la montrer".

Disparu en 2003 à l'âge de 82 ans, Mohamed Dib aura laissé une œuvre considérée comme "la plus importante de la production algérienne en langue française" de l'avis de l'universitaire Naget Khadda. La manifestation "La rentrée culturelle" s'est clôturée le 7 octobre avec encore au programme plusieurs conférences sur l'histoire et la littérature.

MOSTAGANEM, RÉALISATION D'UN NOUVEL HÔPITAL DE 240 LITS

La future structure sanitaire aura un statut universitaire

L'hôpital des 240 lits de Kharouba, au chef-lieu de la wilaya, sera universitaire. La wilaya de Mostaganem dispose d'une faculté de médecine, cela leur évitera de se rendre à Oran pour leurs stages pratiques.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a effectué une visite dans la wilaya de Mostaganem où il était accompagné du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane. Ce dernier n'a pas manqué de souligner que "la wilaya de Mostaganem dispose d'une faculté de médecine et il est impensable que les étudiants en médecine se dirigent vers la wilaya d'Oran pour effectuer leurs stages pratiques, ajoutant qu'il y a un nouvel hôpital disposant d'équipements des plus modernes, limitrophe à cette structure pédagogique". L'objectif de cette visite conjointe est que ce nouvel acquis de la santé, auquel trois nouveaux établissements sanitaires seront ajoutés (l'ancien hôpital de Mostaganem, l'établissement spécialisé en maternité et pédiatrie et l'établissement hospitalier spécialisé en maladies mentales), devienne un pôle universitaire à dimen-



sion régionale offrant les services sanitaires dans toutes les spécialités. Selon les explications fournies par le responsable du secteur, le taux d'avancement du nouveau projet a atteint 98 % et a coûté globalement près de 3 milliards de dinars, en plus de l'enveloppe budgétaire consacrée à son équipement, qui est de l'ordre de 1,25 milliard DA. La future structure sanitaire comprendra de nombreux services et pavillons, dont un service de chirurgie comprenant 6 blocs chirurgicaux, un service de radiothérapie, un service de médecine légale et pavillon des urgences médico-chirurgicales doté d'une piste d'atterrissage pour hélicoptères pour les secours et qui sera utilisé dans les cas d'urgence absolue. Selon l'APS, s'agissant de l'équipement du centre anti-cancer, le ministre a indiqué que des appareils modernes seront acquis

à travers le Fonds spécial cancer, appelant les autorités locales à poursuivre les travaux de génie civil pour l'achèvement du projet.

Actuellement, l'Algérie dispose de 50 accélérateurs (38 dans le secteur public et 12 dans le privé). Un centre de lutte contre le cancer sera prochainement réalisé dans la wilaya de Djelfa, en plus des projets en cours de réalisation dans les wilayas de Chlef, Médéa, Tiaret et Béjaïa, pour réduire la pression sur les centres d'Alger, Blida, El-Oued, Béchar et Adrar.

Avant la signature de deux conventions dans le domaine de la formation médicale pratique et la recherche scientifique et technologique sur la pandémie sanitaire, la délégation ministérielle a inspecté la faculté de médecine et le centre de simulation médicale.

B. M.

NAÂMA, DYNAMISATION DES ZONES ENCLAVÉES

D'importantes enveloppes financières débloquées

Le chargé de mission à la présidence de la République pour le suivi des zones enclavées, Brahim Merrad, a affirmé depuis Naâma, que "d'importantes enveloppes financières ont été consacrées en vue de dynamiser et vitaliser les zones enclavées, sur le double plan socio-économique", assurant de "la poursuite des efforts, l'année prochaine, pour promouvoir ces zones et concrétiser toutes les exigences de développement au profit de leurs habitants". S'exprimant lors de sa visite de deux jours pour s'enquérir de la réalité du développement local à travers les zones d'ombre dans la wilaya, M. Merrad a indiqué que "des zones d'ombre dans plusieurs wilayas amorcent, ces derniers temps, un vécu différent suite à la prise par les pouvoirs publics de décisions urgentes et immédiates pour améliorer les conditions des habitants et concrétiser dans ces zones de centaines d'opérations, contribuant ainsi à trouver des solutions radicales à leurs préoccupations quotidiennes".

Le chargé de mission à la présidence de la République a assuré de "la détermination des pouvoirs publics à venir à bout du déficit enregistré dans toute zone en terme d'amélioration des conditions de vie et de création de conditions, à même d'assurer une vue digne aux populations de ces zones, en rattrapant le retard dans l'AEP, la réalisation de routes et du réseau de raccordement en gaz naturel et dans l'amélioration des conditions de scolarisation et des prestations de santé".

La fixation des populations, particulièrement celles résidant dans les zones de pâturage dans les Hauts-Plateaux "permet de préserver la pratique de l'activité d'élevage et de protéger l'énorme richesse dont recèlent ces régions, laquelle a été impactée du fait de la sécheresse et du recul du couvert végétal pour le pâturage", a précisé la même source. Merrad a appelé, lors de ses rencontres avec des citoyens et ses haltes pour inspecter différents projets à Gaâlou, Hassi-Defla, Belghrad, Belhanjir et autres dans les communes d'Aïn-Ben-Khelil, Sfisifa et Aïn-Sefra, à "associer la société civile et les associations locales, à ouvrir des canaux de communication durable avec les représentants de quartiers en vue d'adapter ces projets en fonction de la nature de chaque région et à déterminer les priorités impérieuses et les nécessités en vue de les prendre en charge dans le cadre des programmes destinés à l'amélioration des conditions de vie de ces populations".

Le même responsable qui était accompagné des présidents des communes et chefs de daïra concernés a souligné la nécessité d'"encourager les responsables locaux à faire preuve d'esprit d'initiative et d'intégrer les propriétaires des micro-entreprises et des coopératives de jeunesse dans la concrétisation de ces programmes de développement de ces régions".

S'enquérant du projet de réalisation d'un puits de 200 mètres de profondeur destiné aux éleveurs de cheptels dans la région de Thenia-Chiakha, M. Merrad a mis l'accent

sur l'impératif d'utiliser des "appareils à énergie solaire au niveau de ces zones reculées afin de raccorder les résidents à l'électricité et alimenter les puits réservés à l'irrigation".

Merrad s'est enquis des travaux de maintenance, récemment parachevés, de la route liant la commune d'Aïn Ben Khelil et le village de Sidi Moussa en passant par Gaaloul sur une distance de 15 kilomètres, avant d'inspecter le projet de réalisation d'une annexe de la mairie et d'un logement de fonction relevant d'une salle de soins. Le chargé de mission s'est rendu, par la suite, à la commune de Sfisifa où il s'est enquis des travaux, bientôt finis, d'un château d'eau de 250 mètres cubes devant alimenter plusieurs douars en eau potable, outre la réalisation d'une salle de soins et d'un logement de fonction, ou encore d'un espace de jeu de proximité couvert de gazon.

Dans le douar de Belgrad, M. Merrad a inspecté les travaux de maintenance d'une route communale reliant le chef lieu de la commune à la RW 5, un château d'eau de 250 mètres cubes, l'ouverture de pistes de 7 kilomètres au profit des peuplades de la région Belhandjir.

La wilaya de Naâma compte 72 zones d'ombres où habitent quelque 34.000 personnes, elle a bénéficié jusqu'à présent de 115 projets de développement, certains en cours de réalisation, pour lesquels une enveloppe financière de 2 milliards DA a été débloquée.

APS

ILLIZI

Campagne de vulgarisation du paiement électronique

Une large campagne de sensibilisation et de vulgarisation des mécanismes de paiement électronique (e-paiement) et sa généralisation dans le circuit commercial, auprès des commerçants et des opérateurs économiques, a été lancée à l'initiative de la direction locale du commerce.

Menée en coordination avec l'unité opérationnelle d'Algérie Poste), cette campagne vise à informer les commerçants et les opérateurs économiques sur les services de l'e-paiement offerts par Algérie Poste et les avantages accordés à travers ce type de paiement, aussi bien pour le commerçant que pour le client.

Ce procédé, marqué par la célérité et la précision de paiement par carte interbancaire, permettra aux opérateurs de s'acquitter par voie électronique de leurs factures.

Entre autres objectifs escomptés de cette campagne, la vulgarisation de la généralisation de l'utilisation de ce procédé électronique entre le commerçant et le client pour remédier au manque de liquidité et ancrer la culture d'exploitation des technologies modernes. La démarche intervient en application des instructions du ministère de tutelle appelant les commerçants à mettre des équipements d'e-paiement à la disposition des consommateurs, leur facilitant l'acquittement de leurs charges par voie électronique, postale ou bancaire.

Le ministère de tutelle a fixé le 31 décembre de l'année courante comme date butoir pour l'application de ce procédé commercial pour les commerçants et les opérateurs économiques.

LAGHOUAT Projets de développement pour Tebouda

Plusieurs projets de développement ont été retenus pour la zone enclavée de Tebouda, commune de Sebguet à Laghouat, dans le but d'améliorer le cadre de vie du citoyen.

Il s'agit de l'équipement comme solution d'urgence de 30 foyers en panneaux solaires dans le cadre de l'alimentation de cette zone en énergie électrique, en attendant l'inscription prochaine d'un projet sectoriel de raccordement de la région au réseau d'électrification rurale.

A vocation agro-pastorale, cette zone d'ombre s'est vue également accorder une opération d'aménagement d'une piste rurale longue de 2 km et sa connexion avec la route nationale reliant Laghouat et El-Bayadh, ouvrant ainsi un accès carrossable aux exploitations agricoles.

Tebouda a bénéficié également d'une opération, dotée d'un financement de 12 millions DA, pour la réalisation d'un puits et d'un réservoir pour l'alimentation en eau potable, ainsi que d'un point d'abreuvement pour le cheptel.

APS

5^e ÉDITION DU SALON LOGISTICAL

Rendez-vous du 23 au 26 novembre à la Safex

Le Salon Logistical permettra aux participants de d'imprégner des connaissances et du savoir-faire susceptibles d'aboutir à la conclusion d'accords de partenariat dans le secteur du transport de marchandises, notamment dans les zones désertiques et le marché international.

PAR AMAR AOUIMER

Les exportations de produits agricoles frais vers l'étranger sont à encourager en ce sens que la logistique est appelée à se moderniser et à se développer.

La chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) organise, en partenariat avec la Safex, la 5^e édition du Salon international du transport et de la logistique, Logistical, du 23 au 26 novembre 2020, au Palais des expositions des Pins-Maritimes, à Alger, sous le thème "La digitalisation de la chaîne logistique".

"Pour l'après-crise sanitaire, il est clair que la digitalisation de la chaîne logistique est considérée comme un levier de croissance et un élément clé pour conquérir de nouveaux marchés. Pendant quatre jours, des experts de la logistique et du numérique présenteront et débattront des défis mais aussi de l'impact majeur de la digitalisation de la chaîne logistique sur les flux logistiques des marchandises", affirment les responsables de la Caci. Le thème proposé pour cette 5^e édition de Logistical permettra de gagner en rapidité en termes de gestion de la "supply chain", tant sur le "plan organisationnel, humain que matériel, à un moment très particulier de l'expérience de nos économies qui ont été



pleinement dépendantes de ce secteur depuis le début de la pandémie mondiale et l'ampleur de ses contraintes", ajoute cette source.

La Caci souligne que "Logistical 2020 se fixe les principaux objectifs en identifiant et en donnant de la visibilité aux différents acteurs de la chaîne de logistique et de transport de marchandises, en mettant en avant tous les acteurs impliqués dans les processus de digitalisation des métiers concernés. Le monde économique évoluant, la supply chain doit s'adapter et, donc, se doter des outils technologiques nécessaires à des décisions rapides, favorables et maîtrisées".

2 conventions pour l'exportation hors hydrocarbures

2 conventions visant la promotion des exportations algériennes hors hydrocarbures ont été signées lors de la 4^e édition du Logistical-2019.

La première convention de partenariat a été signée entre la chambre algérienne de commerce et d'Industrie et la compagnie aérienne turque Turkish Airlines dans le but d'encourager l'exportation des marchandises algériennes par voie aérienne.

La seconde convention a été, quant à elle, conclue entre l'entreprise Green

Palm, spécialisée dans l'exportation de dattes et Alterco, l'entreprise gestionnaire du port sec de Rouiba.

La convention signée avec Turkish Airlines fait partie des mécanismes de soutien mis en place par la Caci pour aider les opérateurs économiques nationaux à exporter leurs produits.

En vertu de cette convention Turkish Airlines contribuera à la promotion de l'exportation des produits algériens, ce que fait déjà la compagnie aérienne nationale, Air Algérie, à travers sa filiale Algérie Cargo.

"C'est une opportunité supplémentaire pour l'opérateur économique en termes de prospection de marchés, de participation aux foires à l'étranger et d'exportation de produits", selon les responsables de la 4^e édition du Logistical.

Concernant la seconde convention, le représentant de "Green Palm" s'est félicité de cette nouvelle opportunité qui s'offre aux entreprises exportatrices de dattes et leur permet un important gain de temps et d'argent.

"Dans le passé, nous ne savions pas où le navire allait accoster pour lui livrer notre marchandise, sachant que le port d'Alger n'est exploité que par deux entreprises", explique-t-il.

Cette convention permet à l'entreprise de déposer sa marchandise directement au port sec de Rouiba où il peut

effectuer l'ensemble des procédures administratives, notamment le contrôle phytosanitaire et les procédures douanières.

"Notre partenaire est chargé, désormais, de l'embarquement au niveau du port et de l'acheminement de la marchandise jusqu'au client à l'étranger", selon le port sec.

L'objectif de cette manifestation économique constitue un espace pour l'identification de solutions à l'ensemble des problématiques rencontrées par les exportateurs algériens.

L'Algérie a intégré la Zone de libre échange continentale africaine (Zlecaf), depuis le mois de juillet 2020 et elle plaide pour le développement des solutions logistiques pour développer le potentiel important du pays dans le domaine de l'exportation, notamment en ce qui concerne les produits agricoles frais.

"Nous avons une surabondance de produits agricoles frais, qui peut être exportée vers l'Afrique où il existe une réelle demande pour peu que les problématiques logistiques soient résolues", assurent les opérateurs économiques.

Concernant le fret aérien, Air Algérie a accompli "d'importants efforts pour soutenir les entreprises exportatrices", notamment à travers sa filiale Algérie Cargo, spécialisée dans le transport de marchandise.

Les représentants de la filiale d'Air Algérie ont été appelés à mettre en place une stratégie en tenant compte de l'importance primordiale de renforcer la part de l'Algérie sur le marché africain.

Le Logistical 2019 a vu la participation de près d'une soixantaine d'entreprises activant dans différents secteurs tels que le transport de marchandise terrestre, aérien et maritime, le soutien à l'entreprise, les assurances et la logistique.

A. A.

COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'Algérie sollicite l'expertise du Pnud

L'important consiste à éviter le gaspillage de l'énergie en optant pour l'utilisation rationnelle des appareils électriques en conformité avec les normes internationales. Le ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, Chems-Eddine Chitour, a reçu la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) en Algérie, Blerta Aliko, avec qui il a évoqué les perspectives et moyens de renforcer la coopération bilatérale à travers, notamment, les échanges d'experts dans le domaine de l'efficacité énergétique.

"Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des entretiens menés avec les délégations des institutions internationales présentes en Algérie. Nous avons évoqué les possibilités d'échanges avec le

Pnud en matière d'expertise. Le Pnud a proposé de nous aider et nous allons examiner ensemble un certain nombre d'actions qui vont apporter un plus à la coopération entre les deux parties", a affirmé Chitour. Dans ce cadre, le ministre a exprimé le souhait de l'Algérie de bénéficier de l'expertise d'une institution "aussi prestigieuse que le Pnud, du point de vue académique mais éventuellement des savoirs qui existent dans certaines universités et auxquels nous pouvons y avoir accès". Ils s'agit particulièrement d'expertise sur les possibilités d'économie d'énergie en Algérie afin de réduire la consommation interne, d'économiser les ressources énergétiques pour les générations futures, dans le cadre du développement durable, et d'exporter l'énergie non

consommée pour permettre le financement des plans solaire et éolien.

Chitour a estimé, dans ce sens, que l'efficacité énergétique représente "le plus grand défi en matière de transition énergétique : Nous allons tout faire pour expliquer aux citoyens la nécessité d'aller vers une rationalisation de la consommation d'énergie : consommer moins, consommer mieux et au juste prix. Avec cette prise de conscience, les choses les plus compliquées se passeront plus facilement, car la société sera préparée. Nous pouvons réussir notre transition sans l'accord de la société."

Cette rencontre a été également l'occasion de présenter la nouvelle feuille de route du secteur, conformément au programme présidentiel, qui vise notamment la mise en place du nouveau

modèle énergétique à l'horizon 2030. Dans ce cadre, le ministre a évoqué l'importance de la formation dans la concrétisation des objectifs du pays dans ce domaine.

Il a annoncé, à cet égard, qu'un institut de la transition énergétique et des énergies renouvelables sera ouvert à Sidi Abdellah dans la capitale, en septembre 2021, dans l'objectif de former, dans la post-graduation spécialisée, des experts capables de prendre en charge le plan des énergies renouvelables et d'économie d'énergies.

Par ailleurs, Chitour a fait savoir que son département prévoit "d'organiser en 2021, avec la collaboration du Pnud, une manifestation scientifique sur la transition énergétique".

R. E.

KIRGHIZSTAN

Les manifestants libèrent l'ancien Président

La crise politique au Kirghizstan prend des allures de révolution. Des manifestants ont envahi, tôt mardi, le siège du pouvoir à Bichkek, la capitale du pays.

Les contestaient, tout d'abord, les résultats des élections législatives de dimanche et sont même allés jusqu'à libérer de prison l'ancien Président Almazbek Atambaïev.

Les manifestants réclament la démission du Président Sooronbay Jeenbekov et la tenue de nouvelles élections législatives. Des accusations de fraude, notamment d'achats de voix, ont terni celles organisées dimanche. Le chef de la mission de l'OSCE venue observer le scrutin, Thomas Boserup, avait jugé que les élections s'étaient "bien déroulées dans l'ensemble mais que des allégations crédibles d'achats de voix suscitent une inquiétude sérieuse".

Au lendemain des tensions, la commission électorale du pays a pris la décision de les annuler.

"La Commission électorale, avec douze voix, a décidé d'invalidier les résultats du vote", a écrit sur sa page Facebook Gulnara Djurabaeva, membre de la commission.



"Je crois qu'avec cette campagne électorale, nous sommes discrédités, et par conséquent, la meilleure et la plus correcte des décisions sera la démission anticipée", a-t-elle affirmé.

Les élections législatives se sont déroulées le 4 octobre. Selon les résultats, 4 partis pro-gouvernementaux devaient se retrouver au Parlement, alors que ceux d'opposition n'ont pas pu franchir le seuil électoral de 7 %, nécessaire pour assurer la représenta-

tion du peuple. De nombreuses violations électorales ont été notifiées.

Le président de la République, Sooronbay Jeenbekov, a lui aussi admis que l'achat de votes avait été un problème lors de l'élection.

Le lendemain des législatives, de violents affrontements avec la police se sont déroulés dans les rues de Bichkek.

Alors que la police était parvenue à disperser la foule lundi soir, les manifestants sont revenus plusieurs heures

plus tard dans le centre et ont fait irruption dans le bâtiment qui abrite à la fois le chef de l'État et le Parlement. Les manifestants ont par la suite pénétré au siège du Conseil national de sécurité et libéré l'ancien Président Almazbek Atambaïev, emprisonné cette année pour des accusations de corruption.

CANADA

L'exportation d'armes à la Turquie suspendue

Le ministre canadien des Affaires étrangères a réitéré que la solution pacifique était la seule option acceptable au Haut-Karabakh où les offensives se poursuivent depuis le 27 septembre et a informé que, suite aux informations assurant que des technologies canadiennes étaient employées, son pays suspendait les licences d'exportation pertinentes.

Le chef de la diplomatie canadienne François-Philippe Champagne a déclaré que, suite à l'apparition d'allé-

gations selon lesquelles des technologies de son pays seraient utilisées dans le conflit militaire au Haut-Karabakh, le Canada suspendait l'exportation d'armes vers la Turquie.

"Dans le respect du régime rigoureux de contrôle à l'exportation du Canada, et compte tenu des hostilités continues, j'ai suspendu les licences d'exportation pertinentes vers la Turquie, le temps de mieux évaluer la situation", est-il indiqué dans sa déclaration. Et d'ajouter que son pays

reste préoccupé par le conflit au Haut-Karabakh qui s'accompagne de bombardements de localités et fait des pertes civiles. Depuis le 27 septembre, le Haut-Karabakh est le théâtre de nouveaux affrontements entre les armées arménienne et azerbaïdjanaise. Les pays se sont mutuellement accusés d'avoir lancé des attaques. La loi martiale a été décrétée en Arménie et dans plusieurs régions d'Azerbaïdjan. Plusieurs pays ont appelé les parties en conflit à faire preuve de retenue.

BIÉLORUSSIE

Les femmes en première ligne de la contestation

Dans la contestation contre le Président Alexandre Loukachenko en Biélorussie, les femmes sont en première ligne. Dès les jours suivants sa réélection, de nombreuses femmes sont sorties dans la rue pour protester contre les violences policières. Ces marches féminines pacifiques ont d'abord désarmé les forces de l'ordre, qui n'osaient pas s'en prendre violemment à des femmes. Mais les arrestations massives de femmes se sont accentuées au cours des dernières semaines, poussant les manifestantes à trouver de nouveaux modes de contestation.

Deux mois après l'élection, plusieurs dizaines de milliers de manifestants ont encore défilé dimanche 4 octobre, malgré la violente répression des forces de l'ordre. Si les femmes avaient longtemps été épargnées par la violence, plusieurs centaines ont été arrêtées depuis.

À l'origine, les femmes ont commencé à sortir car pour les hommes, c'était devenu trop dangereux. Ils étaient frappés violemment, mutilés, certains ont même été tués. Les femmes sont descendues dans la rue avec l'espoir que les autorités n'oseraient pas les traiter de cette façon.

Des femmes ont juste porté des fleurs avec elles partout où elles allaient. Certaines ont aussi commencé à se réunir sur les bords de route. Dès qu'une forme de protestation ne fonctionne plus, une énergie créative permet à des nouvelles formes de voir le jour. Les manifestantes utilisent principalement les réseaux sociaux pour lancer de nouvelles formes de protestation. Samedi 3 octobre par exemple, elles ont encouragé les femmes à changer des produits de place dans les magasins pour former le drapeau blanc et rouge de l'opposition.

Agences

KOWEÏT

Le nouvel émir reconduit le gouvernement

Le nouvel émir du Koweït, cheikh Nawaf al-Ahmad Al-Sabah, a reconduit mardi le gouvernement, le chargeant notamment de préparer les élections législatives, a rapporté l'agence officielle Kuna.

Cheikh Nawaf, 83 ans, remplace depuis le 30 septembre cheikh Sabah al-Ahmad Al-Sabah, décédé à 91 ans après avoir été au pouvoir depuis 2006. Le nouveau chef de l'État koweïtien a reçu le Premier ministre cheikh Sabah Khaled Al-Sabah qui lui a présenté la démission de son cabinet, comme le veut la tradition politique au Koweït.

L'émir a renouvelé sa confiance dans l'équipe gouvernementale dirigée par cheikh Sabah et l'a chargée de "continuer son travail [...] et de poursuivre la préparation des prochaines élections législatives", a indiqué Kuna, sans préciser la date du scrutin. Il dispose d'un an pour choisir un prince héritier parmi les membres de la famille des Al-Sabah et ce choix doit être entériné par le Parlement. Il avait lui-même été désigné prince héritier en 2006, après avoir occupé plusieurs postes importants, dont celui de ministre de la Défense en 1990, au moment de l'invasion de l'émirat par les troupes irakiennes de Saddam Hussein.

Agences

ÉQUIPE NATIONALE : ALGÉRIE-NIGERIA DEMAIN À 20H30

Premier match post-Covid-19



L'équipe nationale de football affrontera demain son homologue nigériane au stade Jacques-Lemans Arena, en Autriche, dans ce qui sera le 1^{er} match post-Covid 19, en vue de la double confrontation contre le Zimbabwe, comptant pour les 3^e et 4^e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2022.

PAR MOURAD SALHI

L'Autriche accueillira, demain, le 1^{er} match des Verts depuis la crise de Covid-19. Il s'agira d'une rencontre amicale entre l'Algérie et le Nigeria. Un 1^{er} rendez-vous important pour les Verts, à quelques jours seulement de la reprise des qualifications pour la Can-2022. Ce match amical sera suivi, quatre jours plus tard, par un 2^e rendez-vous face au Mexique, prévu le mardi 13

octobre aux Pays-Bas.

Mais avant de tenter de réaliser l'exploit face aux Mexicains, les coéquipiers de M'Bolhi seront appelés à confirmer leur belle série en cours, eux qui restent sur un titre africain, arraché haut la main en Égypte.

A cette occasion, le sélectionneur national, Djamel Belmadi, a concocté une liste de 24 joueurs, issus essentiellement des championnats européens. Pour cette 1^{re} liste post-confinement, on ne s'attendait pas à de gros bouleversements.

Le défenseur Djamel-Eddine Benlamri et le meneur de jeu Youcef Belaïli comptent parmi les principaux absents au sein de la sélection algérienne.

Ces deux joueurs étaient sans club, et par conséquent, en méforme par rapport au reste de leurs coéquipiers en équipe nationale.

A pied d'œuvre depuis mardi soir en Autriche, les joueurs espèrent mettre à profit ce 1^{er} test pour régler leurs automatismes avant le prochain match amical.

Ces rencontres vont permettre au

sélectionneur national d'avoir une idée assez claire sur la forme de chaque élément, après plusieurs mois d'arrêt. Belmadi est attendu également à revoir la composante de l'équipe et de là à mieux se préparer pour la double confrontation face au Zimbabwe. Le match permettra à chaque joueur d'aspirer à gagner sa place et montrer de quoi il est capable de faire en cette période de crise. "Nous sommes déjà dans la préparation de ces matchs, on en connaît quasiment tout. Une ré-analyse de nos matchs qu'on a pu faire, pendant ou après la Can-2019, s'impose. Nous avons déjà les grandes lignes sur lesquelles on veut bosser, il y a aussi le suivi des joueurs, surtout pour ceux qui sont en difficulté.

Il y a aussi l'apparition de certains joueurs, moins connus pour le public mais sur lesquels je suis très attentif, qui pourraient peut-être nous rejoindre un jour. Il y a du travail au quotidien, nous essayons d'anticiper un petit peu dans la mesure du possible", a indiqué le coach des Verts.

M. S.

EQUIPE NATIONALE

Le message de Benlamri aux Verts

Quelques heures seulement après la signature de son contrat avec l'Olympique Lyonnais, l'international et champion d'Afrique Djamel Benlamri a tenu à transmettre un message d'encouragement à ses coéquipiers et aux membres des différents staffs en prévision des deux prochains matchs amicaux contre le Nigeria et le Mexique : "Les jeunes, bonsoir à tous. Je tiens à remercier tout le monde pour s'être inquiété pour moi, mais ça va. Même ceux qui ne m'ont pas envoyé de message, je sais qu'ils pensent à moi. Vous me manquez énormément et j'aurai aimé être avec vous. Bon stage, on va gagner les

deux matchs, et One, Two, Three, viva l'Algérie !"

Bounedjah rejoint les Verts

Après avoir eu un problème de visa pour rejoindre ses coéquipiers, Baghdad Bounedjah pourrait au moins être présent lors du déplacement des Verts aux Pays-Bas.

L'attaquant d'Al Sadd a reçu mardi son visa pour rejoindre ses coéquipiers aux Pays-Bas et jouer la rencontre amicale face au Mexique le 13 octobre prochain. Bounedjah pourrait, cependant, manquer la première rencontre amicale face au Nigeria. Pour l'instant, aucune communication offi-

cielle de la Fédération algérienne de football à ce sujet n'a été publiée.

À souligner que des informations parvenues dès avant-hier ont indiqué que Djamel Belmadi pourrait faire appel à l'attaquant du Vitesse Arnhem Oussama Darfalou pour pallier cet imprévu de dernière minute.

Abdeslam Ouadou arrive

Comme cela a été annoncé il y a quelques mois, l'ancien international marocain (59 sélections) Abdeslam Ouadou, qui a évolué dans plusieurs clubs, dont l'AS Nancy-Lorraine, Valenciennes et Rennes (France), Fulham

(Angleterre), Olympiakos (Grèce) et Lekhwiya et Qatar SC (Qatar), et qui occupe actuellement le poste d'entraîneur au centre d'entraînement de l'AS Nancy-Lorraine, a rejoint finalement le stage des Verts du 5 au 14 octobre 2020 et ce, dans le cadre de la préparation de sa licence UEFA Pro.

Pour rappel, Abdeslam Ouadou et Djamel Belmadi ont déjà évolué ensemble à Valenciennes (2009-2010) et ont collaboré au club qatari de Lekhwiya, le premier en tant que joueur alors que le second n'était autre que son coach.

MEXIQUE

Premier cas de Covid-19 en sélection

En préparation depuis avant-hier pour les deux prochaines rencontres amicales face aux Pays-Bas et l'Algérie, la sélection mexicaine doit faire face à son premier cas de Covid-19 au sein du groupe. Selon une communication officielle de la Fédération mexicaine, le joueur contaminé au nouveau coronavirus serait le milieu de terrain de Monterrey, Carlos Rodriguez.

Le joueur de 23 ans a dû déclarer forfait après avoir été testé positif au Covid-19 et ne sera pas de la prochaine rencontre face aux Verts. Le joueur a suivi le protocole sanitaire en vigueur et a été placé en quarantaine, comme l'indique la Fédération mexicaine sur son compte *Twitter*.

NICE

Boudaoui fait son retour aux entraînements

Après quasiment deux mois d'absence suite à une blessure au genou, le milieu international algérien Hicham Boudaoui a fait son retour aux entraînements avec l'OGC Nice. Absent du regroupement de l'EN à cause de sa blessure, le milieu de terrain âgé de 21 ans a refait son apparition aux séances d'entraînements matinales de l'OGC Nice. Boudaoui s'est contenté de courir sur le terrain et de quelques ateliers de reprise sous les ordres de Matt Cook, l'entraîneur adjoint de Patrick Vieira et le responsable de la préparation physique des Aiglons.

L'ancien joueur du Paradou AC devrait faire son retour sur les terrains de Ligue 1 Uber Eats après la trêve internationale. Une bonne nouvelle pour le joueur et l'OGC Nice qui souffre de quelques problèmes dans l'animation du jeu depuis le début de saison.

SELECTION U-20

Les jeunots poursuivent leur préparation

La sélection nationale des moins de 20 ans poursuit sa préparation au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa. Entamée depuis le 25 septembre 2020, les joueurs ont passé une douzaine de jours sous les ordres de l'entraîneur national des U-20, Saber Bensmaïn qui a soumis ses joueurs à un biquotidien avec alternance travail musculaire et entraînement avec ballon.

Au programme, il y avait également des ateliers spécifiques et des oppositions. Les joueurs poursuivront sur ce même rythme jusqu'à la fin du stage, prévue le 10 octobre prochain.

LE JOUR D'APRÈS



21h00



Le réchauffement de la planète entraîne des bouleversements climatiques soudains et catastrophiques : en Antarctique, une immense barrière de glace se disloque, Tokyo est victime d'une averse de grêle meurtrière, des ouragans ravagent Hawaï, la neige tombe pour la première fois sur New Delhi et des tornades dévastent Los Angeles. À New York, où la température est inférieure à -20° C, le climatologue Jack Hall, qui avait essayé de prévenir les autorités du cataclysme, tente de sauver son fils.

TOUCHE PAS
À MON POSTE !



21h00



TPMP fête déjà sa 11^e saison ! Pour l'occasion le talk-show se déploie dans toute sa majesté, pour 11 fois plus de darka ! Médias, dossiers, scoops, invités, quiz, défis... sur le plateau ou dans la rue, dans les loges ou en régie, qui pourra arrêter Baba ? Entouré de ses chroniqueurs historiques, mais aussi de fortes têtes comme Éric Naulleau, Karim Zéribi, Cyrille Eldin ou Thomas Angelvy, Cyril Hanouna reprend des séquences cultes de ces 11 dernières années. Il se prépare aussi à faire souffler dans l'émission un vent de nouveauté, avec de nouvelles chroniques et plein de surprises.

ENVOYÉ SPÉCIAL



21h00



Au sommaire : -Querelles de voisinage-. Voisins bruyants, haie mal taillée, conflit avec un entrepreneur, une compagnie aérienne ou un fournisseur d'accès à Internet... Depuis le 1^{er} janvier 2020, il n'est plus possible d'aller directement au tribunal pour tous les litiges inférieurs à 5.000 euros et le recours à un conciliateur de justice est devenu obligatoire. L'objectif : désengorger les tribunaux, où le traitement de ces affaires peut parfois prendre des années - Le sanctuaire des éléphants-. Elle s'appelle Leek, elle a 59 ans et elle a voué sa vie à sauver les éléphants.

COMANCHERIA



21h00



Après la mort de leur mère, Tanner Howard, fraîchement sorti de prison, et son frère Toby cherchent à éviter la saisie de la propriété familiale. Ils décident de braquer plusieurs agences de la banque qu'ils doivent justement rembourser. Les frères Howard imaginent qu'en dérobant à chaque fois de petites sommes, le FBI ne s'emparera pas de l'affaire. En effet, en raison des maigres butins, le FBI laisse les forces de police locales prendre en charge ce dossier. Il arrive sur le bureau du ranger Marcus Hamilton, bien décidé à mettre fin à leurs agissements. À la veille de prendre sa retraite, il se lance à leurs trousses, avec son adjoint Alberto.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

KIDNAPPING



21h00



Après sa chute, Julita accouche prématurément. Elle craint que son bébé lui soit enlevé à la naissance, mais ne peut se dérober à l'anesthésie imposée par les sœurs. À Paris, Claire et Rolf interrogent le couple de jeunes gens dans les locaux de la police criminelle et découvrent qu'ils avaient payé Victoria, la jeune Danoise assassinée, pour être leur mère porteuse. Une mystérieuse organisation polonaise appelée -Bliss- a joué les intermédiaires, via Internet.

FÉLINS



21h00



Tour du monde des espèces les plus étonnantes de félins : leurs comportements, leurs stratégies de chasse et de survie. Sur les 37 espèces de félins qui peuplent la planète, certaines sont très peu connues, comme la panthère nébuleuse de Thaïlande. Le tigre de Sibérie parvient à s'adapter à des températures glaciales, qui atteignent en hiver les -40°C, tandis que le caracal s'adonne à un véritable ballet aérien pour chasser les oiseaux. La caméra suit des lions bruns et blonds sur leurs territoires de chasse, avant de s'inviter dans l'intimité du discret et mystérieux chat Bai de Bornéo, du chat de Palas de Mongolie, du puma du Grand Ouest, du lynx canadien ou du margay du Belize.

9-1-1
JE T'AIME



21h00



Les secours interviennent dans un bowling ainsi que sur le chantier d'une maison en rénovation. Athena se lance à la poursuite d'un voleur de voitures. Bobby et Michael emmènent Harry camper, pendant que Chimney et Maddie vont voir leur dîner romantique prendre une tournure très inattendue...

INFIDÈLE



21h00



Le docteur Emma Sandrelli tente de reprendre le cours de sa vie. Elle s'occupe de son fils Luigi et de ses patients, mais comment se reconstruire quand tout a volé en éclats ? Peut-elle refaire confiance à un homme, tomber amoureuse, croire à nouveau au couple ? Autant de questions qui se bousculent dans sa tête lorsqu'elle tombe sous le charme de Gabriel - d'autant qu'elle doute plus que jamais des véritables intentions du jeune homme... lequel compte bien la mettre face à ses contradictions. Pour Mattéo, tout se complique entre son travail et sa relation avec Candice, mais il ne peut compter que sur lui-même. De son côté, Luigi continue de dealer malgré le passage de Jo à l'hôpital.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	05h23
Dohr	12h35
Asr	15h50
Maghreb	18h21
Icha	19h41

AFFRONTER LE NIGERIA ET LE MEXIQUE

BELMADI JUSTIFIE SON CHOIX

L'Algérie disputera deux matches amicaux lors de son stage de préparation en Europe (5-13 octobre). Le premier contre le Nigeria vendredi 9 octobre en Autriche, et le second face au Mexique le 13 octobre au Pays-Bas.

Hier, le sélectionneur Djamel Belmadi a expliqué son choix d'affronter ces deux équipes par la "qualité de ces deux adversaires, dont le caractère" lui permettra de progresser sur les différents aspects.

"L'idée est de trouver de la difficulté et d'avoir des adversaires qui vont nous causer des problèmes. Le fait d'avoir des soucis nous pousse à les résoudre et ça aide à progresser. C'est quelque chose que je partage à fond et c'est mon expérience qui nous fait dire ça. On cherche toujours des adversaires de qualité, avec tout le respect qu'on doit pour le reste des équipes", a indiqué mercredi le coach national en conférence de presse virtuelle, à partir de Villach en Autriche, rapporte l'agence officielle.

Les Verts commenceront par affronter le Nigeria vendredi au Worthersee Stadion de Klagenfurt en Autriche à 19h30, puis le Mexique mardi au Cars-Jeans Stadion de La Haye, aux Pays-Bas à 20h.

"On aurait pu en quelques jours opter pour des sélections footballistiques peut-être moins d'envergure avec des matchs faciles, mais nous avons choisi ces équipes-là qui ne sont plus à présenter. Le Nigeria est une équipe qui a pris part à la dernière édition de la Coupe du monde de Russie et elle est bien positionnée au classement (Fifa) des nations. Nous avons eu l'occasion de la défier en demi-finales de la dernière Coupe d'Afrique des nations et c'était compliqué", a rappelé Belmadi.

Interrogé sur la sélection du Mexique, Belmadi juge que cette équipe de la zone Concacaf, coachée par l'Argentin "Tata" Martino, arrive en pleine confiance, espérant que la confrontation soit à la hauteur.

"C'est une équipe forte qui arrive en pleine confiance. Les joueurs sont déterminés avec des assurances par rapport à leur type de jeu et leurs résultats. J'aime bien ces équipes latino-américaines et centrales car elles ont un fort potentiel. C'est une équipe qui car-bure à plein régime et qui a beaucoup de joueurs évoluant dans le championnat MLS



et en Europe", a expliqué le coach national.

Et de répéter : "Je cherche des matchs difficiles et compliqués car tout simplement, je cherche la progression. J'estime que la progression d'une équipe passe par ce genre de confrontations pour voir comment elle réagit. On espère que ce sera une grande opposition et qu'on sera à la hauteur".

La sélection nationale du Mexique, qui reste sur 17 rencontres sans défaite, va affronter son homologue néerlandaise mercredi soir à Amsterdam, pour son premier match amical. La confrontation entre le Mexique et l'Algérie sera la deuxième dans l'histoire des deux sélections, après celle de 1985 dans le cadre d'un tournoi quadrangulaire préparatif à la Coupe du monde-1986. Les Aztèques l'avaient alors emporté 2-0 à Mexico.

Les locaux ne sont pas suffisamment prêts

Le sélectionneur algérien, Djamel Belmadi, a justifié l'absence de joueurs locaux dans le groupe appelé à défier le Nigeria et le Mexique en amical, respectivement les 9 et

13 octobre en Autriche et aux Pays-Bas, par leur méforme due à la longue période d'arrêt imposée par la pandémie de coronavirus.

"Les joueurs sont restés à l'arrêt depuis plus de six mois à cause de la propagation du nouveau coronavirus. Plusieurs n'ont même pas entamé ou commencé les stages de préparation avec leurs équipes. Je suis en train de suivre ça et quand la compétition reprendra à nouveau, on verra", a indiqué le coach national.

Belmadi a fait confiance à une liste de joueurs évoluant exclusivement en Europe, vu que le championnat d'Algérie est à l'arrêt depuis mars dernier.

"Le public algérien sait très bien que les joueurs locaux ne se sont pas entraînés à cause de la situation sanitaire. La réponse est claire, ils ne sont pas prêts surtout que le championnat n'a pas débuté", a-t-il insisté.

Pour rappel, le dernier match des hommes de Djamel Belmadi remonte au 18 novembre 2019 à Gaborone face au Botswana dans le cadre des éliminatoires de la Can-2021/victoire 1-0).

ÉMIGRATION CLANDESTINE

MISE EN ÉCHEC DE 13 TENTATIVES À MOSTAGANEM

Les unités territoriales des gardes-côtes et les services de sûreté de la wilaya de Mostaganem ont mis en échec, ces dernières 24 heures, 13 tentatives d'émigration clandestine en mer et en terre ferme et arrêté 166 personnes, a appris l'APS auprès de ces deux corps sécuritaires.

Les unités de plongée, relevant des gardes-côtes, ont intercepté 11 embarcations en mer en plusieurs endroits, au large des côtes de la wilaya de Mostaganem, à bord desquelles se trouvaient 142 personnes, dont

des femmes, enfants et des ressortissants étrangers. Pour leur part, les services de la sûreté de wilaya ont déjoué 2 tentatives d'émigration clandestine sur la terre ferme, à partir de la façade maritime Salamandre et la plage El materba, dans la commune de Mostaganem, et procédé à l'arrestation 24 personnes. Les candidats à l'émigration clandestine, dont 2 passeurs, ont été arrêtés mardi après-midi aux environs de 17h, de même qu'il a été procédé, mercredi à 1h du matin, à la saisie d'une embarcation utilisée pour

assurer le transport en mer des personnes concernées ainsi qu'une somme d'argent en devises, estimé à 875 euros. Les personnes arrêtées au large des côtes ont été évacuées vers le port de Mostaganem pour les formalités d'usage, alors que des dossiers judiciaires ont été établis à l'encontre des individus arrêtés sur la terre ferme. Ils seront présentés devant le procureur de la République près du tribunal territorialement compétent pour les chefs d'inculpation de tentative de quitter illégalement le territoire national.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

32 morts et 1.310 blessés en une semaine

32 personnes ont trouvé la mort et 1.310 autres ont été blessées dans 1.070 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 27 septembre au 3 octobre à travers le pays, selon un bilan hebdomadaire rendu public hier par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec 5 morts et 42 blessés, suite à 40 accidents de la route. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 225 opérations de sensibilisation à travers les 48 wilayas du pays, pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique. Les éléments de la Protection civile ont effectué également 294 opérations de désinfection générale à travers les 48 wilayas, touchant les infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

COVID-19 EN ALGÉRIE

6 décès et 121 nouveaux cas

En Algérie, la décrue de l'épidémie de coronavirus se poursuit, avec 121 nouveaux cas recensés ces dernières 24 heures, alors que 6 nouveaux décès ont été déplorés en une journée, selon le bilan officiel d'hier mercredi 7 octobre.

La baisse des contaminations ne s'est pas arrêtée depuis mercredi 30 septembre (+162 cas), contre 160 cas le jeudi 1er octobre, 157 le vendredi 2 octobre, 148 le samedi 3 octobre, 141 nouveaux cas le dimanche 4 octobre, 134 cas le lundi 5 octobre et 129 cas hier mardi 6 octobre. Par wilayas, Alger a enregistré le plus grand nombre de cas au niveau national (+22 cas), suivie d'Oran (+20 cas) et de Batna (+10 cas). Au total, 55.520 personnes ont été officiellement infectées par le nouveau coronavirus depuis le début de la pandémie fin février dernier en Algérie. Pour les décès du Covid-19, 6 morts ont été enregistrés ces dernières 24 heures, portant le total à 1.779.

Alors que 31 patients Covid-19 sont en soins intensifs, 94 personnes ont déclarées guéries du coronavirus ces dernières 24 heures.